Fribourg, Suisse. — 48me année. — N° 150 Le numéro 5 centimes Vendredi 28 juin 1918

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Suisse Catholique
Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse Fr.	1 80	4 50	8 —	15 —
Etranger »	3 20	9 —	16 —	30 —

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 cent.
Compte de chèque postal IIa 54.

O. I. X.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace.
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

M. V. K.

Nouvelles du jour

L'assassinat du tsar confirmé. Les progrès de la contre-révolution russe.

Il n'y a plus lieu de douter de la mort de Nicolas II. Au dire de la *Gazette de Francfort*, la nouvelle donnée par le gouvernement maximaliste de Pétrograd en serait arrivée à Darmstadt, à la cour du grand-duc de Hesse, frère de l'ex-tsarine, née princesse Alice de Hesse. Selon cette dépêche, l'assassinat aurait été commis entre Ekaterinenbourg et Perm. Mais un journal russe dit que le drame a eu lieu à Ekaterinenbourg même, et il se serait passé d'après la supposition que nous faisions hier ; les bolcheviks de la garde rouge auraient tué le tsar de peur qu'il ne fût délivré par les Tchéco-Slovaques. Il aurait été abattu à coups de revolver. *Un autre journal russe contient la variante* que le drame se serait déroulé dans le train qui transportait le tsar et sa famille dans une autre résidence. A une station de la ligne Ekaterinenbourg-Perm, la voie se serait trouvée coupée par les Tchéco-Slovaques. Le garde-rouge qui veillait sur le tsar aurait brandi son sabre et lui aurait fracassé le crâne en disant : « Ce buveur de sang ne sera jamais empereur. » Cette expression prendra probablement place dans le recueil des paroles « historiques » qui n'ont jamais été prononcées.

Le monde entier se sentira plein de pitié pour le monarque qui, il y a peu de temps, était obéi de 120 millions de sujets et qui devint, en quelques mois, le jouet d'une terrible fatalité. Cet homme n'avait pas les sentiments de cruauté que les révolutionnaires lui *prêtaient ; mais surtout il était dépourvu de* l'intelligence qu'il aurait fallu pour gouverner son immense empire au milieu de la fermentation des esprits qui s'y était produite et qui allait grandissant. Il avait commencé son règne en 1894, à vingt-six ans, sans comprendre sa mission ; il était faible et irrésolu. L'année suivante, il épousait la princesse Alice de Hesse. C'était là un bon ménage bourgeois, plus occupé d'affaires d'intérieur que du gouvernement d'un empire. Lorsque, enfin, après quatre filles, Dieu eut donné un fils au couple impérial, tout se concentra sur l'avenir de ce rejeton, chétif et maladif. Il fallait lui assurer l'existence, et aussi la couronne. Nicolas II, qui n'avait guère de volonté pour le reste, trouvait de l'énergie à repousser toutes les suggestions de consentir à quelque liberté en faveur de *son peuple, parce qu'il voulait transmettre* intact son pouvoir à son héritier.

Pendant de longues années, la famille impériale russe vécut dans la crainte d'un complot nihiliste. Ensuite, surgit un vaste mouvement révolutionnaire, qui faillit triompher. On s'attendait, chaque jour, à la nouvelle que le tsar avait dû abdiquer. Les ministres réactionnaires de Nicolas II eurent raison de ces aspirations à la liberté. Nicolas II consentait à toutes les répressions violentes dans la pensée d'assurer son trône et l'avenir de son fils. Mais il se laissait en même temps jouer par *des illuminés, des* spirites, et enfin il tomba sous la domination de Raspoutine. Quand il aurait fallu une intelligence supérieure pour dominer la situation, on ne rencontra qu'un autocrate livré aux caprices de ce fou orgueilleux.

Au milieu de la guerre actuelle, on sait qu'on commença à douter de la fidélité de Nicolas II à l'égard des Alliés, et peut-être tel ministre d'une grande puissance crut-il travailler dans les intérêts de l'Entente en favorisant le coup d'Etat qui devait descen*dre le tsar du pouvoir. Mais l'idée d'aban*donner la partie n'était venue qu'à certains ministres, et, à Paris, on a eu ensuite la preuve que Nicolas II était resté loyalement du côté des Alliés. Il n'en reste pas moins que, s'il y avait eu, à Pétrograd, un chef d'Etat intelligent et énergique, les bolcheviks n'auraient pas eu le dessus et les armées du tsar n'auraient pas fait défection à la cause de l'Entente. Mais les regrets de cette défaillance doivent aujourd'hui faire place pour un temps aux sentiments de commisération pour le sort tragique de celui qui vient de tomber sous les coups d'assassins politiques.

* * *

La menace des Tchéco-Slovaques devient fort sérieuse pour le gouvernement maximaliste. Ces anciennes troupes austro-hongroises, qui sont excellemment dressées et dirigées par des officiers de valeur, opèrent d'après un plan habile. Elles ont coupé les communications de la Russie avec la Sibérie, en s'emparant de Tchéliabinsk, première station sibérienne de la ligne, d'où partent les deux embranchements qui se dirigent, l'un vers Pétrograd, par Ekaterinbourg et Perm, l'autre vers Moscou, par Slatoust, Oufa et Samara.

Le long du premier embranchement, les Tchéco-Slovaques ont avancé jusqu'à Ekate*rinbourg, où était le tsar ; quant à l'autre* ligne, ils l'ont interceptée au passage du Volga, en s'emparant du pont de Sysram et de la ville de Samara, où ils ont convoqué une constituante.

A l'est de Tchéliabinsk, en pleine Sibérie, les Tchéco-Slovaques occupent Omsk.

La région qu'ils dominent est une de celles d'où la Russie tirait son blé ; depuis que l'Ukraine s'est rendue autonome, le gouvernement bolchéviste n'avait point d'autre grenier à blé que celui-là. C'est dire que le soulèvement tchéco-slovaque l'atteint au point le plus sensible et constitue pour lui un grave danger.

Les régiments tchéco-slovaques, formés de prisonniers et de déserteurs autrichiens et hongrois, sont gagnés à la cause de l'Entente, conformément à l'attitude des chefs politi*ques de Bohême. On sait que des formations* de troupes analogues, constituées également au moyen de prisonniers et de déserteurs, combattent dans l'armée italienne et dans l'armée française. Les Tchéco-Slovaques qui se sont organisés en Russie voulaient primitivement passer en France ou en Italie ; mais les empires centraux ont notifié au gouvernement maximaliste qu'il eût à empêcher le départ de ces transfuges, qui devaient être compris dans l'échange des prisonniers de guerre. Obligés de rester en Russie, les Tchéco-Slovaques ont alors commencé la campagne actuellement en cours.

Pendant ce temps, en Mandchourie, le général Semenof, à la tête de troupes contrerévolutionnaires, a occupé le tronçon de chemin de fer transsibérien allant de Charbin à Tchita, dans la direction du lac Baïkal. *Au Caucase, Kornilof ressuscité commande* l'insurrection. Au nord du Caucase, le général Krasnof opère entre le Don et le Volga et approche de Zarizyn, une ville de négoce très importante, où convergent les communications de toute la région du bas Volga.

Le danger n'a jamais été plus sérieux pour le gouvernement maximaliste ; aussi multiplie-t-il les appels aux armes, pour conjurer la menace d'une restauration monarchique qui se ferait, semble-t-il, au profit du grand-duc Michel, ce frère du tsar en faveur duquel Nicolas avait abdiqué. Le prétendant, *qui était interné à Perm, a réussi*, dit-on, à s'enfuir et a gagné la Sibérie.

* * *

Le gouvernement militaire allemand en Lituanie devient de plus en plus agressif à l'égard de la Taryba (Conseil d'Etat lituanien). Après avoir fermé les écoles lituaniennes de Vilna, il suspend maintenant le *Lietuvos Aïda*, organe officiel de la Taryba, pour une durée de quinze jours, à la suite d'un article critiquant ses actes.

*Le conflit entre la Taryba et ledit gouver*nement d'occupation devient de plus en plus aigu et fait prévoir une crise très grave.

* * *

Le Père Auguste Lehmkuhl, dont nous avons annoncé la mort, était une grande figure de la Compagnie de Jésus et de la science catholique. Professeur et écrivain, théologien et sociologue, il a été une des lumières de ce temps et son œuvre, qui est considérable, est un trésor où l'on ira longtemps puiser la pure doctrine sur les questions de morale, d'ascétique et de sociologie. Le Père Lehmkuhl a été un des membres de l'Union d'études de Fribourg, où siégèrent, sous la direction de Mgr Mermillod, les esprits les plus distingués du monde catholique, qui eurent l'honneur d'être les pionniers du mouvement catholique social et les collaborateurs du Pape Léon XIII, qui en *fixa et en promulgua la doctrine.*

Le P. Lehmkuhl était un des principaux rédacteurs de la célèbre revue des Jésuites allemands, les *Stimmen aus Maria-Laach*. Son œuvre capitale est son traité de théologie morale, qui a eu un nombre considérable d'éditions.

La somme de travail fournie par le Père Lehmkuhl pendant les cinquante-six années de son sacerdoce est prodigieuse. A côté de son labeur d'écrivain, il avait à répondre à d'innombrables consultations, dont l'assaillaient particuliers et autorités. Outre ses œuvres personnelles, il a réédité, en les perfectionnant, plusieurs ouvrages d'autres auteurs, dont il prisait la valeur et jugeait utile de répandre les enseignements.

La Société des nations

La Société de droit international, fondée le 15 novembre 1917, et qui a son siège central à Fribourg, a élaboré les déclarations suivantes, destinées à fixer les idées sur la façon dont elle envisage la réalisation du projet de Société des nations :

I

L'idée d'une alliance des peuples ou société des nations n'est pas nouvelle ; elle a été réalisée dans la société chrétienne du moyen âge, où les nations étaient reliées les unes aux autres par un centre commun, qui était Rome. Les bases philosophiques et l'économie juridique du système ont été scientifiquement exposées par Vittoria et Suarez.

En proclamant aujourd'hui la nécessité d'une société des Etats, d'une ligue des peuples libres, reposant sur la condition essentielle de l'égalité de droits, nous devons un hommage d'admiration aux conceptions géniales des grands théologiens espagnols qui ont approfondi la science du droit naturel et qui ont projeté les lumières de la doctrine catholique dans le domaine du droit des gens, frayant la voie aux générations futures.

II

Ce qui différencie l'organisation actuelle de la société de son organisation au moyen âge, c'est que, en ce temps-là, les peuples de la chrétienté étaient unis entre eux par un lien moral et *juridique, lien qui régissait également les rap*ports des peuples avec les pouvoirs sociaux, et principalement avec la Papauté ; celle-ci était, du consentement unanime, le juge de paix de la société, l'office de conciliation par excellence ; aujourd'hui, il n'existe aucun trait d'union de ce genre entre les peuples et ceux-ci n'ont point de *centre commun auquel se rattacher et qui les* relie les uns aux autres.

III

Le système politique du contrepoids, de l'équilibre des Etats, s'est révélé funeste pour la paix et intenable à la longue.

De même, les congrès diplomatiques des derniers siècles ne se sont point inspirés d'un pur désir et d'une volonté efficace de paix ; ils ont plutôt servi à favoriser les tendances à l'hégémonie de la part de la grande puissance qui les présidait.

Ces congrès ont rendu moins de services au progrès et aux intérêts bien entendus de la société que les anciens conciles œcuméniques, qui eurent tant d'importance au point de vue du droit des gens. C'est avec raison que l'on a donné à ces assemblées, auxquelles participaient les pouvoirs séculiers des différents pays, le nom « de conférences internationales du Sénat de l'Europe » (Leibnitz et Voltaire).

Les tentatives modernes de doter le monde d'un instrument de paix universel ont échoué jusqu'ici parce que, notamment, les plans qui en ont été conçus ne faisaient aucune place au Chef du monde catholique, qui est cependant la plus grande puissance pacificatrice du passé et du présent, et qu'on a toujours cru que l'on pourrait se passer de ses conseils et de son intervention médiatrice.

IV

La rivalité actuelle des Etats et les coalitions de puissances doivent faire place à une Société des nations armée de tous les moyens juridiques propres à assurer le maintien de la paix et le désarmement progressif.

Les Etats doivent avoir entière liberté dans le choix de ces moyens.

Les Etats devront s'obliger par contrat collectif à respecter mutuellement leur indépendance et leur souveraineté territoriale, à se prêter as*sistance pour faire respecter cette indépendance* et cette souveraineté, et à soumettre leurs différends à une cour internationale d'arbitrage ou à un conseil de conciliation, et cela sans réserver aucun cas (notamment sans aucune réserve pour le cas dit d'honneur) ; toutefois, il leur sera loisible de convenir par traité individuel (convention d'arbitrage ou compromis) de la constitution d'un juge de leur choix.

Cette Société des nations, pour être une véritable Ligue de la paix, devra embrasser tous les Etats. Son organisation pourra s'effectuer sur la base de l'Union de La Haye. Son activité législative pourra s'exercer par le moyen de *confé*rences internationales du genre des conférences de La Haye.

V

La future Confédération des Etats devra avoir pour mobile le respect de la loi morale venant de Dieu, autrement dit du droit naturel des peuples, en vertu duquel toutes les nations doivent être regardées comme des membres d'une seule famille, avec des droits et des devoirs égaux pour toutes. Il serait illusoire de vouloir fonder la Société des nations sur le principe utilitaire de la solidarité des intérêts.

VI

Une fois le conflit actuel liquidé, le droit des gens devra être placé sous la sauvegarde de la loi morale et non plus sous la protection de la *force armée.*

Dans l'intérêt d'une entente des puissances en faveur du projet de médiation et d'arbitrage obligatoire, il y a lieu de renoncer à l'idée de l'institution d'un pouvoir exécutif international. On ne saurait trop mettre en évidence le point de vue moral dans la question des sanctions à faire *intervenir pour la protection de l'ordre interna*tional. Cela est d'autant plus essentiel que c'est le matérialisme qui a conduit les nations à la lutte fratricide d'aujourd'hui et qu'il y a lieu de remettre en honneur la confiance mutuelle qui s'est perdue par l'emploi d'un système d'intimidation, de défi réciproque et de violence. Les *sanctions morales sont celles qui auront le plus* de prise sur la conscience des peuples.

VII

La constitution de chaque Etat devra refléter les principes nouveaux qui présideront aux *relations de peuple à peuple. On pourrait pren*dre modèle, à cet égard, sur la constitution de la République dominicaine, qui oblige les pouvoirs auxquels il appartient de déclarer la guerre à requérir, avant d'en venir à cette extrémité, les bons offices de puissances amies, en vue d'un arbitrage.

VIII

Etant donnés les nombreux précédents de date récente où l'intervention du Saint-Siège en faveur de la paix a été couronnée de succès : telle la médiation pontificale entre l'Allemagne et l'Espagne, en 1885 ; tels encore les « bons offices » prêtés dans le conflit entre le Vénézuéla et la Grande-Bretagne, en 1894, et dans le différend *entre les Etats-Unis et l'Espagne, au sujet de* Cuba, en 1898 ; telle la sentence arbitrale rendue dans le litige entre les républiques de Haïti et de Saint-Domingue, en 1895, et celle prononcée, en 1909-1910, dans le différend du Brésil avec la Bolivie, d'une part, et avec le Pérou, de l'autre, — étant donnés ces antécédents, disons-nous, *il faut faire des vœux pour que la Papauté voie* invoquer d'une façon toujours plus régulière son intervention pacificatrice, étoile de salut pour l'humanité désemparée.

IX

La création d'une instance médiatrice digne de toute confiance, qui, sans procédure coërcitive, résoudrait tous les différends non susceptibles de décision judiciaire, est une affaire d'une portée incalculable au point de vue du droit des gens. En effet, les questions qui occasionnent les guerres ne sont pas, en général, de celles qui peuvent être utilement déférées au tribunal d'un arbitre ; elles relèvent bien plutôt d'une instance de conciliation.

Or, le Siège apostolique est l'autorité la plus éminemment qualifiée pour exercer ce rôle de médiatrice. « Le Pape est le pacificateur prédestiné pour les affaires internationales », a dit Innocent III (Baluze, *Epist. Innocentii*, III, tom. I, p. 185).

La solution la plus heureuse du problème serait donc l'institution d'une « libre délibération des chefs d'Etats et du Pape », selon la proposition du Pape Léon XIII du 17 septembre 1895.

Dans l'ancienne société chrétienne, les Papes agissaient comme dernière et suprême instance dans les conflits internationaux ; la Papauté était alors reconnue comme l'unique puissance capable de tenir les nations unies, par l'ascendant de son autorité morale ; elle était le centre de la société des nations. L'histoire nous montre que, depuis que la Papauté a été éliminée du concert politique des Etats, ceux-ci, se regardant comme omnipotents, n'ont plus voulu admettre que quelqu'un prononçât sur la moralité de leurs actes et n'ont plus songé à fonder leur sécurité que sur la force, c'est-à-dire sur le prestige de leur puissance, en cherchant à se neutraliser réciproquement par un système de coalitions qui *devait produire l'équilibre des forces. Les évè*nements actuels proclament la faillite de cette politique, dans laquelle il est fait abstraction de tout principe de morale et qui dérive d'une notion païenne de l'Etat, notion dont le triomphe ne pouvait être que fatal à la société humaine.

Pour ramener les Etats dans la bonne voie, il faut substituer à ces fausses idées de leur omnipotence, de leur indépendance à l'égard de la loi morale et de la force considérée comme unique garante du droit, la notion de leur commune responsabilité devant la loi chrétienne, et faire recouvrer à la Papauté son rôle naturel de direc*trice de la conscience des peuples, en lui assi*gnant une place dans les conférences destinées à interpréter le droit des gens et à résoudre les conflits par voie de conciliation.

Le monde doit choisir entre deux programmes, en ce qui concerne la solution de la question des rapports internationaux. Ces deux programmes s'excluent l'un l'autre et l'on ne peut concevoir leur coexistence.

L'un est le système qui a prévalu jusqu'ici, qui est celui du machiavélisme plus ou moins voilé et de l'équilibre des Etats, système qui a conduit à la guerre de tous contre tous ; l'autre est le programme du Pape, qui exhorte les peuples à se reconnaître mutuellement comme les membres d'une famille, à mettre au-dessus de tout leurs suprêmes intérêts communs et à remplir les uns envers les autres les devoirs de la fraternité humaine d'après le précepte du Prince de la paix, Jésus-Christ.

AU CONSEIL DES ÉTATS

Impôt sur le tabac

Berne, 27 juin.

Le Conseil des Etats a terminé, mercredi, la discussion du projet d'arrêté constitutionnel qui attribue à la Confédération le droit d'imposer le tabac. C'est le texte de la commission *qui a prévalu. Ce texte diffère de la décision du* Conseil national par l'adjonction d'un second alinéa ainsi conçu : « Une loi réglera l'application de ce principe (imposition du tabac brut et des produits manufacturés). Si la loi fédérale limite la culture du tabac, les cultivateurs atteints par cette mesure seront indemnisés d'une manière équitable. *La loi fédérale fixera aussitôt* la part de rendement qui devra être affectée à des œuvres sociales déterminées. »

Le texte plus simple du Conseil national, qui pose uniquement le principe de l'impôt et qui laisse tout le reste à la future législation fédérale, a eu ses partisans aussi au Conseil des Etats. M. Leumann (Thurgovie) a été le premier à proposer l'adhésion pure et simple au texte du Conseil national. Il a été soutenu par M. Andermatt (Zoug) et M. Brügger (Grisons). Mais, repoussé par M. Motta lui-même, qui préférait le texte de la commission, la proposition Leumann n'a réuni qu'un petit nombre de voix.

Les propositions de MM. Keller et Usteri n'ont pas eu plus de succès. Le député argovien voulait affecter la moitié du rendement du futur impôt à l'assurance-vieillesse et invalidité. Le représentant de Zurich, lui, proposait d'attribuer la moitié du rendement aux assurances sociales existantes et de constituer, avec l'autre moitié, un fonds de réserve pour l'assurance-vieillesse et invalidité, dont il prévoit l'introduction par une revision future de la constitution fédérale.

Ainsi, tandis que M. Keller consentait à faire servir la moitié du produit de l'impôt sur le tabac à l'extinction de la dette de guerre, M. Usteri le réservait tout entier aux assurances sociales.

Cette tentative de courir deux lièvres à la fois n'a pas eu le don de plaire à l'assemblée. M. de Meuron, en particulier, a fait remarquer que le mélange de ces deux notions : extinction de la dette de guerre et assurances sociales, n'aurait d'autre résultat que de compromettre l'assurance-vieillesse et invalidité, sans faire avancer d'un pas l'œuvre essentielle du rétablissement de l'équilibre financier.

M. le docteur Dind (Vaud) s'est exprimé dans le même sens. Pourquoi introduisons-nous l'impôt du tabac, dit-il, sinon pour remédier à une situation financière angoissante ? Et voilà qu'on vient nous proposer de quitter ce terrain et que, au lieu de finances, on nous parle assurances sociales ! Le député de Lausanne est tout à fait partisan de l'assurance-vieillesse et invalidité ; mais c'est là une question qui doit être traitée pour elle-même. Elle fera plus tard l'objet d'une revision spéciale de la constitution. Ne l'introduisons pas maintenant, par une porte de derrière, dans l'édifice constitutionnel.

M. Motta a eu de très forts arguments contre les propositions Keller et Usteri. Le principal, c'est que l'impôt du tabac ne doit pas être détaché du programme financier général pour devenir une simple annexe des assurances sociales. Tout se tient dans le programme du Conseil fédéral. L'impôt sur le tabac fait partie intégrante du système qui doit aboutir à l'extinction définitive de la dette de guerre.

Finalement, le texte de la commission l'a *emporté par 27 voix contre 4, et le projet d'ar*rêté constitutionnel a été adopté, au vote final, par l'unanimité des 31 députés présents.

AU CONSEIL NATIONAL

Berne, le 27 juin.

Ce matin, dernière séance de cette session agitée. L'affaire Schmidheiny n'était pas épuisée encore. Trois orateurs ont pris la parole : M. Hirter et le rapporteur, M. Gœttisheim, qui ont défendu l'œuvre de la commission, laquelle n'a pu trouver quelque trace de culpabilité contre M. Schmidheiny, et M. Bopp, qui n'était pas du tout satisfait de l'enquête et qui a dû regretter que la commission n'eût pas formulé des conclusions au point de vue administratif de la question. M. Micheli s'est fâché que M. Gœttisheim eût touché à l'affaire dite de l'huile de lin qui, d'un commun accord, devait rester à l'arrière-plan, en raison des intérêts supérieurs en jeu.

M. le conseiller fédéral Schulthess a répété que le Conseil fédéral avait examiné tous les reproches adressés à M. Schmidheiny ; mais celui-ci s'est justifié pleinement. M. Schulthess a répété aussi que tout esprit de camaraderie était exclu de l'administration fédérale et que les départements ne se permettaient pas des indulgences illicites, « mon département le moins de tous », a-t-il ajouté.

Le débat était terminé ; neuf ou dix députés romands ont déclaré par écrit que, approuvant la manière de voir de MM. de Meuron et Micheli, ils repoussaient les conclusions de la commission des pleins pouvoirs. Comme il n'y avait pas à voter pour ou contre le rapport déposé, M. le président Calame a prononcé simplement qu'il était donné acte à la commission de son rapport. Ainsi, chacun reste sur ses positions.

Il y avait à liquider un « postulat » de M. Cossy et de trente cosignataires, invitant le Conseil fédéral à ne pas régler en vertu des pleins pouvoirs la question de l'assistance en cas de chômage, mais à soumettre à l'Assemblée fédérale un projet d'arrêté sur la matière. Les auteurs de la proposition, dont M. Cossy (Vaud) s'est fait le porte-parole, ont constaté que le Conseil fédéral gardait toute liberté de prendre des mesures urgentes, à ce sujet.

La nervosité suscitée par l'affaire Schmidheiny avait agité les députés à tel point que la proposition de M. Cossy faillit devenir une véritable pomme de discorde. Une douzaine d'orateurs se sont disputés à ce sujet avec une ardeur qui allait grandissant à mesure que l'heure du départ approchait. M. Blumer, qui est l'auteur d'une assurance contre le chômage dans son canton de Glaris, et qui ne pouvait donc être suspecté d'hostilité à l'égard de la proposition Cossy, a proposé le renvoi de celle-ci à septembre. M. Mæchler, président de la conférence des patrons et ouvriers qui a élaboré le projet, MM. Weber, Eugster, Greulich et Syz ont affirmé l'urgence d'un arrêté immédiat, pris en vertu des pleins pouvoirs, le chômage menaçant une grande partie de l'industrie. M. Mannoir a insisté pour que le Conseil fédéral fût en mesure d'agir provisoirement ; mais il a dit qu'il était inadmissible de trancher les principes de l'organisation de la lutte contre le chômage par un acte des pleins pouvoirs. M. le conseiller fédéral Schulthess s'est prononcé contre le renvoi ; M. le conseiller fédéral Ador a pris résolument position contre l'application des pleins pouvoirs ; il a été applaudi par les députés romands.

La motion d'ordre de M. Blumer écartée, par 59 voix contre 29, la discussion a repris sur le fond de la proposition Cossy. M. Mannoir a demandé qui était le législateur constitutionnel : le parlement, le Conseil fédéral ou une commission d'experts. Il s'agit de prouver que la motion Peter concernant la limitation des pleins pouvoirs a été votée en toute sincérité. MM. Hofmann et Mæchler, tous les deux collaborateurs du département pour les questions de chômage, sont revenus à la charge en faveur d'une solution rapide.

Il est plus de 10 heures. Les bancs se dégarnissent ; la menace d'une demande d'appel nominal, qui ferait perdre aux députés absents leur jeton de présence, est dans l'air. M. le président Calame fait la constatation que l'assemblée n'est plus en nombre pour délibérer et prendre des décisions valables. Les socialistes protestent et prétendent qu'on sabote l'action sociale ; M. Blumer proteste à son tour et affirme que rien n'empêche le Conseil fédéral de prendre des mesures urgentes. M. Schulthess saisit la balle au bond sans, pourtant, se porter garant de la décision du Conseil fédéral.

Les scrutateurs comptent les députés présents. Il y en a 69 dans la salle. La majorité absolue étant de 95, le quorum n'est pas atteint.

A 11 heures moins dix, le président déclare la séance levée et la session terminée. C'est une fin peu glorieuse de cette quatrième semaine de session.

Berne, 27 juin.

Sous la présidence de M. Schulthess, chef du Département de l'économie publique, a eu lieu à Berne, aujourd'hui, 27 juin, une conférence de représentants des gouvernements cantonaux. L'assemblée a examiné un projet d'arrêté, élaboré par une commission de représentants des associations patronales et ouvrières.

Les représentants des gouvernements cantonaux se sont tous prononcés pour la solution de principe préconisée par le projet et, à quelques réserves près, ont adhéré aux diverses dispositions présentées.

Dans leur grande majorité, les délégués ont émis l'avis que, vu l'urgence des mesures à prendre, la question devait être réglée directement par le Conseil fédéral, tandis qu'une minorité recommandait de soumettre les dispositions fondamentales à l'approbation des Chambres.

Le Département de l'économie publique donnera donc à l'affaire la suite qu'elle comporte.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 26 juin

Communiqué français du 27 juin, à 3 heures après midi :

L'activité de l'artillerie a été assez vive au sud de l'Aisne, dans la région de Cœuvres.

Dans les Vosges, trois coups de main nous ont valu des prisonniers.

Offenbarg et les villes industrielles lorraines, ont été abattus. Nos escadrilles de bombardement ont attaqué Paris, hier, et ont jeté des bombes sur des nœuds de chemins de fer et des aérodromes.

* * *

Communiqué allemand du 27 juin, après midi :

Groupes d'armées du prince Rupprecht et du Kronprinz. — La situation est sans changement.

Vive activité de l'ennemi au nord de la Scarpe et de la Somme, à l'ouest de Soissons et au sud-ouest de Reims.

Pendant la nuit, l'activité de l'artillerie et des reconnaissances ennemies s'est également accrue sur d'autres points du front, entre l'Yser et la Marne.

Groupe d'armées du général von Gallwitz. — A l'est de la Meuse, nous avons opéré des reconnaissances réussies. Au nord de Saint-Mihiel, une forte poussée de l'ennemi a été rejetée.

Cinq appareils ennemis faisant partie d'escadrilles qui ont entrepris, ces deux derniers jours, des raids de bombardement contre Carlsruhe,

Journée du 27 juin

Communiqué français d'hier soir jeudi, 11 h. :

Aucune action d'infanterie. Activité de l'artillerie, intermittente sur divers secteurs de l'Oise et de l'Aisne.

Le communiqué de Berlin dit qu'il n'y a rien de nouveau.

FRONT AUSTRO-ITALIEN

Communiqué italien du 27 juin :

Dans la journée d'hier, l'activité combattive s'est maintenue normalement sur tout le front. Au nord de Serravalle (gauche de l'Adige) la garnison d'un poste avancé ennemi surpris par nos hardis soldats a été anéantie.

Sur les pentes sud du Col del Rosso (haut-plateau d'Asiago), nos patrouilles, après une âpre lutte, vainquirent les avant-postes adverses, capturant 31 soldats et deux mitrailleuses. L'ennemi réagit promptement, attaquant en force par deux fois notre ligne avancée, mais il fut repoussé d'une manière sanglante.

Le nombre des prisonniers faits dans la journée du 25 juin, dans les opérations d'élargissement de la tête de pont de Capo Sile et confirmé, est de 8 officiers et 501 hommes de troupes.

* * *

Communiqué autrichien du 27 juin :

Près de Bezzecca, dans la vallée de l'Adige et sur le Zugna, des poussées de reconnaissances italiennes ont échoué.

Le Col del Rosso, chaudement disputé, pris d'assaut le 15 juin par la courageuse division Edelweiss, et maintenu dès lors victorieusement au cours de pénibles combats, a été de nouveau attaqué hier après-midi, après un feu roulant des plus violents. Ce fut pour l'ennemi un vain effort que de mesurer sa capacité combattive avec nos Salzbourgeois, nos Carinthiens et nos Autrichiens de la Haute et de la Basse Autriche, contre la vaillance desquels tous les assauts se brisèrent.

L'ennemi a subi de lourdes pertes en morts et en blessés, et a laissé de nombreux prisonniers entre nos mains.

Près de Ponte di Piave, les Italiens ont tenté au moyen de chaloupes, de gagner notre rive, mais l'ennemi a été arrêté par notre bombardement.

La guerre sur mer

Les pertes de la marine marchande neutre

Les sous-marins, les mines et la flotte de guerre allemande ont détruit, jusqu'au 31 mars 1918, 2,131,524 tonnes de vaisseaux appartenant à la marine marchande neutre. La Norvège a perdu 635 navires et d100 hommes. L'Espagne a perdu 27 vaisseaux, l'année passée, et 14 durant le premier trimestre de cette année.

Bruit de pourparlers de paix

Certains journaux hollandais font prévoir l'ouverture de négociations de paix par l'entremise du roi d'Espagne sur le désir de l'Autriche.

Nécrologie

Le poète Rosegger

Nous avons annoncé hier la mort du poète Rosegger, que nous avons qualifié de poète catholique. On nous écrit à ce propos que, malheureusement, Rosegger ne méritait plus le nom de catholique et à peine celui de chrétien. Le rationalisme l'avait pris et en avait fait un des coryphées du mouvement d'apostasie connu par son mot d'ordre : *Los von Rom.* Rosegger a écrit un jour dans la revue protestante *Christliche Welt* qu'il devrait, en bonne logique, se déclarer protestant, mais qu'il ne le ferait pas, parce que ce serait marquer une préférence à l'une des deux confessions, ce que ses opinions lui interdisaient. De fait, Rosegger ne témoignait plus guère à la religion chrétienne qu'une considération dédaigneuse de sceptique qui se croit « bien au-dessus de ça ».

Nouvelles diverses

La Cour de Justice de Paris a décidé de se réunir le 15 juillet pour juger M. Malvy, ancien ministre.

— La commission extérieure de la Chambre française présentera aujourd'hui une résolution tendant à associer la France et les soldats alliés à la célébration, le 4 juillet, de la fête nationale des États-Unis.

— Mercredi après midi sont partis de Vienne pour la Suisse 440 enfants ayant besoin de repos, 330 de Budapest, 50 de Trieste et 60 de Vienne.

Échos de partout

ÉLÉMENTS DE BOTANIQUE

Un convoyeur arrive à la gare des marchandises de Lyon-Part-Dieu avec quinze wagons d'orge, expédiés par le service du transit maritime de Marseille à la station-magasin de Lyon.

Il se présente, suivant la consigne, avec son ordre de transport, au commissaire militaire de la gare.

— Qu'est-ce que vous apportez ? demande le commissaire militaire.

— Quinze wagons d'orge, mon capitaine.

— De l'orge ?... Ça n'est pas possible. Voici le télégramme officiel que je viens de recevoir et qui correspond bien en quantité. Ce sont quinze wagons de graminées qu'on m'annonce.

— Mon capitaine, l'orge fait partie des graminées.

— Je n'entre pas dans ces détails. On m'annonce des graminées. M'apportez-vous des graminées ?

— J'apporte de l'orge, mon capitaine.

— Je ne puis recevoir de l'orge, puisque j'ai des ordres pour des graminées.

— Alors, mon capitaine ?

— Alors, rentrez à Marseille avec vos wagons.

— Cependant, mon capitaine, l'orge est une graminée, et mon ordre de transport est bien pour la station-magasin de Lyon...

— Eh bien, je vais voir au magasin... Venez avec moi...

Le capitaine n'a pas encore compris comment et pourquoi les officiers gestionnaires se sont permis de donner décharge au convoyeur de quinze wagons d'orge, quand on lui avait annoncé quinze wagons de graminées.

MOT DE LA FIN

A propos d'un livre : *Rome sans Canossa*, où le républicain socialiste français Monnie demande au gouvernement de renouer avec le Vatican, on rappelle que, il y a une dizaine d'années, comme on parlait une fois de plus, à la tribune de la Chambre française, des suites de la Séparation, un ministre s'écria :

— Nous n'irons pas à Canossa.

La droite eut quelques rires ironiques, semblant mettre cette prophétie en doute. Alors, M. Coutant, d'Ivry, clama en secouant sa chevelure de bon zingueur, ami de la romance :

— Non, nous n'irons pas, et la preuve c'est que je ne sais pas seulement où c'est.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

La peste bubonique en Angleterre

On mande de Londres que deux morts de la peste bubonique ont été signalés dans un district rural à l'est de Suffolk. Tous les habitants ont été isolés. La période d'incubation est maintenant dépassée.

La Suisse et la guerre

Le procès des Suisses à Gênes

Les débats du procès de revision du jugement de Gênes, où sont inculpés notamment les directeurs ou employés suisses des entreprises électriques génoises, ont commencé hier matin, jeudi, devant le tribunal de guerre d'Alexandrie (Piémont).

L'avion de Soleure

La *Solothurner Zeitung* dit que l'appareil français qui atterrit mardi matin, entre Derendingen et Deitingen, est un grand biplan muni de quatre mitrailleuses, qui porte les initiales N, 62, N, A l'atterrissage, le pilote se hissa hors de la cage et, interpellant un passant, demanda *Switzerland ?* La réponse affirmative ne parut pas contrarier trop l'aviateur, un lieutenant américain. Un officier et huit soldats survinrent alors et prirent soin de l'appareil.

Le pilote raconta que, le matin, de bonne heure, il avait livré combat près de Metz ; son appareil fut frappé d'une balle, ce qui l'obligea à se retirer et le gêna dans sa marche. Ayant capoté en arrivant sur le sol, le biplan est partiellement démoli. Son occupant, originaire de Chicago, sera sans doute interné.

Le canon d'Asiago

Dans les vallées grisonnes du sud-ouest, on entend chaque jour la canonnade du front d'Asiago et de la Piave. Cette rumeur tragique impressionne les populations.

POUR NOS SOLDATS

Il a été recueilli jusqu'à hier jeudi, dans la seule ville de Zurich, 1,116,000 fr. pour le Don national en faveur des soldats, sans compter le produit de la « journée de l'armée », qui a eu lieu mercredi, et qui s'élève à 190,000 francs.

La collecte du Don national a dépassé, à Bâle-Ville, la somme de 650,000 fr.

La Nestlé and Anglo-Swiss Condensed Milk Co a remis 50,000 fr. pour le Don national.

Nous apprenons également que la fabrique de chocolat Suchard a donné la somme de 10,000 francs pour les soldats suisses et leurs familles.

L'agitation ouvrière

L'Union ouvrière de Bâle et le parti socialiste avaient convoqué, mardi soir, une assemblée de leurs membres pour discuter la question de l'alimentation. Plus de deux mille personnes étaient présentes.

M. Schneider, rédacteur du *Vorwærts*, a préconisé la grève générale, pour faire aboutir les revendications ouvrières, si les autorités n'y font pas droit autrement.

Les représentants de la jeunesse socialiste ont vivement attaqué des chefs du parti et des syndicats.

Hier, jeudi, au Grand Conseil, les socialistes ont interpellé au sujet des récents désordres. Ils ont demandé au Conseil d'Etat quelle attitude il comptait prendre vis-à-vis de la police « qui a provoqué la population ».

Ces interpellations ont soulevé des protestations. Plusieurs orateurs, dont M. Miescher, conseiller d'Etat, ont défendu les organes de la police, qui ont été très modérés. La preuve en est qu'il n'y a pas eu de blessures graves. D'autre part, les dégâts causés par les manifestants ont été de 6000 francs, sans parler du tort moral qu'ils ont fait à la ville de Bâle. La proposition socialiste d'ouvrir la discussion générale a été repoussée.

Un ordre du jour de revendications socialistes, présenté l'après-midi, a été également écarté.

* * *

La plupart des ouvriers de la fabrique de pierres artificielles Hunziker et Cie se sont mis en grève, à Lenzbourg.

A Zofingue, une grève a également éclaté à la fabrique de meubles Urech et Hægi. Dans les deux cas, les ouvriers demandent une hausse des salaires.

* * *

La grève générale a été décidée à Winterthour, hier soir, par une assemblée d'ouvriers tenue après la fermeture des ateliers. Le chômage est général chez Sulzer frères, chez Rieter et à la fabrique de locomotives. Les patrons ont refusé de céder aux exigences des ouvriers.

LES BOMBES DE ZURICH

D'après la *Nouvelle Gazette de Zurich*, l'instruction de l'affaire des bombes de Zurich, confiée à un juge informateur extraordinaire, M. Otto Heusser, prend des proportions toujours plus grandes.

Les inculpés appartiennent tous aux milieux anarchistes italiens de Schaffhouse, Zurich, Genève et Lausanne. On en a arrêté de nouveau quelques-uns, ces jours passés, à Lausanne, qui étaient abondamment pourvus d'argent, comme toute la bande du reste.

Le procès permettrait de procéder à un grand nettoyage.

---

24 *Feuilleton de LA LIBERTÉ*

La petite lampe

par HENRY DU ROURE

L'acquiescement de Marguerite lui valut un sourire de la vieille fille, qui cependant avait de la peine à lui pardonner d'être jeune, jolie, et pourvue d'un mari charmant.

— Si vous saviez, reprenait Edmond, à quel point vos vers sont associés aux douces heures de ma vie... Combien de fois n'ai-je pas récité à ma fiancée votre délicieux *Amour tremblant*, cette pièce exquise qui commence ainsi :

Mon petit cœur est en émoi...

— Vraiment, s'écria Juliette, vous savez tous mes vers par cœur ?

Elle ne cherchait pas à céler son émotion, qui ajoutait à la couperose de son visage. Elle regardait Edmond avec ravissement. Ainsi donc, c'était vrai : un homme, un journaliste, un critique, qui la connaissait à peine, avait compris son âme, admiré son talent, goûté ses vers jusqu'à les graver dans sa mémoire ?... Une main sur la poitrine, pour contenir les battements exagérés de son cœur, et un sourire d'extase aux lèvres, elle savourait cette joie, l'une des plus grandes pour un auteur : entendre citer ses œuvres.

Car, devant Marguerite ébahie et se demandant : « *Où donc a-t-il appris tout cela ?* », Edmond, la voix vibrante et les yeux blancs, citait, citait sans trêve les vers de mirliton où Juliette — touchante manie et piètre consolation de son célibat morose — se plaignait invariablement d'avoir été trop aimée et trop belle :

C'est vrai, Tircis, tu m'as aimée, éperdument,
Et tu m'en voulais d'être belle ;
Et tu me maudissais de causer ton tourment
Et tu me traitais de cruelle...

— Ah ! monsieur... monsieur Champion, dit Juliette, quelle révélation !... Je ne reconnais plus mes œuvres, tant votre voix les transfigure ! Comme vous savez les dire !...

— Avec toute votre âme, mademoiselle... Mais, pardonnez-moi : je vais être très indiscret... Je voudrais vous présenter une requête, une humble requête...

— Parlez, je vous en prie...

— Je serais si heureux... oh ! je n'oserai jamais vous demander cela...

— Mais si, monsieur, tout ce que vous me demanderez, je vous l'accorde d'avance...

— Ce serait une gloire pour moi, mademoiselle, de publier, dans un grand journal quotidien auquel je collabore, le *Télégraphe sans fil*, une poésie de vous... une poésie inédite...

On devine, à ces mots, que « l'humble prêtresse des muses » eut besoin, pour ne pas s'évanouir, de toute sa force d'âme. « *La joie fait peur* ». Ses longues mains crispées aux bras de son fauteuil, elle accueillit dans un silence enivré ce sourire enchanteur de la destinée.

Enfin, prenant en pitié l'attente angoissée d'Edmond, elle alla chercher dans sa chambre et rapporta, en le tenant sur son cœur, un mince cahier bleu :

— Mes dernières poésies, dit-elle...

Sous prétexte de permettre au journaliste de choisir plus savamment, elles les lui toutes, toutes. Il en est même qu'elle relut. Mais rien ne pouvait lasser l'admiration d'Edmond. Il finit par donner la palme à une pièce intitulée *Printemps*, où Mademoiselle Bonhaire se présentait au lecteur sous les couleurs les plus séduisantes :

Le front enguirlandé de roses,
Les pieds nus et les yeux rieurs,
Fraîche comme les fleurs écloses,
Je courais vers tous les bonheurs...

Ils se séparèrent enfin, à regret : douloureux arrachement de deux âmes sœurs, faites pour se comprendre.

— Mademoiselle, implora Edmond, permettez-moi de baiser la main qui a écrit de tels poèmes...

Et il déposa un baiser sur ce parchemin frémissant.

Quand la porte fut refermée :

— Eh bien, dit Edmond à sa femme, je crois que je l'ai assez vite apprivoisée, la pie-grièche ?...

— Oh ! Edmond, pie-grièche !... dit Marguerite en étouffant ses rires. Si elle l'entendait !... Elle qui croit roucouler comme un rossignol...

— Oui, un rossignol...

Féroce, il ajouta :

— Un vieux rossignol.

— Mais, lui demanda sa femme, où as-tu déniché ses vers ? C'est donc vrai, que tu les connaissais et que tu les admires ?

— Penses-tu !... répondit-il. (Car il ne dédaignait pas l'argot des boulevards.) J'ai de la mémoire... et de la chance. Avant-hier, en flânant sur les quais, j'ai découvert son bouquin dans une boîte. Je l'ai acheté pour trois sous... et voilà...

Ils descendaient l'escalier. Comme ils atteignaient les dernières marches, le malheur voulut que Marguerite se représentât Mademoiselle Bonhaire, en poétesse, courant, « le front enguirlandé de roses, les yeux rieurs et les pieds nus... »

Alors elle partit d'un éclat de rire sonore qui égaya toute la maison et fit sortir, sur le pas de sa porte, la concierge scandalisée.

Le *Télégraphe sans fil* était l'un de ces journaux quotidiens qui continuent allègrement à vivre, bien qu'ils soient morts depuis plusieurs années.

On en compte une vingtaine sur le marché parisien. Ils sont morts, tout à fait morts, authentiquement décédés, à la suite d'une dissolution forcée ou d'une faillite lamentable. Ils n'ont plus d'abonnés, plus de lecteurs, plus de rédacteurs, plus d'employés. Vous les réclamerez en vain à tous les kiosques de Paris, à toutes les gares de France. Et cependant, ils continuent à paraître. C'est-à-dire qu'un imprimeur complaisant, utilisant la matière de quelque journal sérieux, après l'avoir tiré, en supprime le titre, y substitue ceux d'une dizaine de ces morts récalcitrants, et tire, de chacun d'eux, quelques centaines d'exemplaires.

Il faut savoir cela : c'est une des curiosités amusantes du journalisme parisien. Et des ouvriers chargés de ce travail pouffent de rire en le faisant.

Les exemplaires tirés sont envoyés, avec une régularité parfaite, aux agences de publicité, à certaines maisons de commerce, aux compagnies de chemins de fer. Grâce à eux, le journal inexistant est censé vivre, et son heureux propriétaire (souvent l'imprimeur lui-même) reçoit, en échange de frais insignifiants, des billets de théâtre, des permis, le montant de fructueuses annonces, et toutes sortes de menus profits.

Dans les grandes circonstances, le journal fantôme insère une colonne ou deux de texte original. C'est qu'il s'agit alors de dire de quelque personnage cossu naïf, et disposé à « chanter », beaucoup de mal ou beaucoup de bien — peu importe, pourvu qu'on puisse ainsi lui arracher de l'argent.

Le *Télégraphe sans fil* était une de ces feuilles mortes, propriété d'un agent d'affaires véreux dont Champion était l'ami.

(A suivre.)

Publications nouvelles

La situation de l'Egypte. Réponse à M. Willmore, par Ismaïl Labib Bey, Genève, imprimerie nationale (brochure de 64 pages en vente dans tous les kiosques et librairies au prix de 0 fr. 75).

L'auteur, un patriote égyptien mêlé au mouvement de son pays depuis plus de vingt ans, tout en répondant à une brochure qui cherche à justifier l'occupation anglaise « expose au lecteur consciencieux et impartial la vraie situation de sa patrie ».

Toute demande de changement d'adresse doit mentionner l'adresse précédente.

La censure

La *Gazette de Lausanne* a reçu un avertissement du Conseil fédéral pour avoir publié un article de M. Serge Persky qui commentait en termes injurieux pour l'Allemagne les mémoires de l'ambassadeur américain Gérard.

EN VALAIS

Les bataillons du 6e régiment valaisan ont été mobilisés lundi à Sion, et sont partis mercredi pour la frontière. Les travaux de mobilisation se sont terminés mardi soir par la prise du drapeau, qui a réuni une foule nombreuse aux abords de la Planta. Le lieutenant-colonel Odier, commandant du régiment, a harangué la troupe et l'a engagée à faire tout son devoir envers le pays.

Un certain nombre de mutations sont survenues à la veille de cette mobilisation, dans le corps des officiers. C'est ainsi que le 1er lieutenant Clément, de Champéry, a été nommé adjudant du régiment, en remplacement du 1er lieutenant Cyrille Pitteloud, appelé à un autre poste.

* * *

Mercredi matin est décédé à Saint-Maurice, après quelques jours seulement de maladie, M. Auguste Richard, le propriétaire bien connu de l'Hôtel de la Dent du Midi. Conservateur et catholique intégral, M. Auguste Richard était encore l'aimabilité en personne. Ce fut un grand travailleur, qui arriva à 78 ans sans avoir pour ainsi dire connu le repos.

* * *

Les actionnaires de la compagnie Viège-Zermatt ont approuvé à l'unanimité les comptes bouclant pour l'exploitation par un déficit de 23,975 fr., sur un total de dépenses de 211,724 francs et un solde passif de pertes et profits de 177,079 fr., qui porte à 733,305 fr. le déficit total de 1914 à 1917. L'assemblée a décidé de reporter à nouveau le solde passif de 177,079 fr.

LA VIE ECONOMIQUE

La ration de pain en juillet

Le Département militaire fédéral a décidé de maintenir, pour le mois de juillet, la ration de pain actuelle.

La ration de beurre en juillet

Communiqué de l'office fédéral du lait :

La remise du beurre à fondre, qui permettra l'établissement d'une certaine réserve de graisse par la population pour les prochains mois d'hiver, est une mesure dont l'utilité ne pourrait être contestée. Les réserves, ainsi que la production courante, ne permettent cependant pas d'effectuer la livraison de beurre à fondre dans le temps fixé, tout en maintenant la *ration normale* du mois de juin à 200 grammes. En conséquence, et d'accord avec la Centrale fédérale des graisses, la ration de beurre a été réduite et la diminution compensée par de la graisse. Si la production du mois prochain atteint les prévisions, la ration de beurre pourra de nouveau comporter au moins 150 grammes à partir du 1er août.

Le prix des pâtes

Le Département militaire suisse a fixé pour les pâtes alimentaires les nouveaux prix maxima que voici dès le 1er juillet : 1 fr. 42 par kilo pour pâtes alimentaires non empaquetées ; 1 fr. 56 pour pâtes alimentaires à emballages spéciaux.

Du coke par la voie du Rhin

Le *premier chaland qui ait emprunté* cette année-ci la voie du Rhin vient d'arriver à Bâle, amenant 500 tonnes de coke de Strasbourg. Un autre chaland, qui amenait 350 tonnes de coke, a dû interrompre son voyage, le remorqueur n'ayant pu vaincre la force du courant.

Le chauffage des locomotives au bois

La direction générale des C. F. F. fait procéder, depuis lundi, sur la nouvelle ligne du Hauenstein, à des essais de chauffage des locomotives au moyen du bois.

La robe nationale des femmes anglaises

Après le complet national, la robe nationale. Le président des associations textiles anglaises a annoncé avant hier, mardi, que la question de la fabrication du *drap destiné aux costumes féminins* était, depuis longtemps, à l'étude et qu'on espérait que le premier coupon serait en vente la semaine prochaine.

PETITE GAZETTE

Le livre le plus lu en Russie

(A. P. R.) — A en croire le *Novyi Viek*, ce serait le livre *Padénié Tsarskoi Vlasti* (La chute du régime tsariste), dû à la plume de Vladimir Korolenko, qui serait à l'heure qu'il est l'ouvrage le plus en vogue en Russie. Il en a été vendu jusqu'ici 4 millions d'exemplaires ; le cinquième million est déjà sous presse.

Les demoiselles du téléphone

Les demoiselles du téléphone utilisées à l'armée américaine ont été militarisées à la demande du général Pershing. Un appel au volontariat pour service de guerre a réuni de sept à huit mille adhésions. Deux cent cinquante jeunes filles ont déjà été acceptées et cent d'entre elles sont déjà en service. Elles sont stationnées à des postes situés au moins à quarante kilomètres du champ de bataille.

Lord Kitchener

Mme Parker, sœur de feu lord Kitchener, assistant mardi dernier à l'inauguration d'un monument élevé à son frère à Kilmalcoln, a déclaré qu'elle croyait toujours lord Kitchener vivant, prisonnier de guerre en Allemagne.

FRIBOURG

Ecole des mères

L'Ecole des mères qui, depuis deux mois bientôt, déploie son activité pour venir en aide aux tout petits, en dirigeant les mamans pour les soins à donner à leurs nourrissons, vient d'être l'objet d'un acte de générosité que nous sommes heureux de signaler au public fribourgeois.

L'Œuvre, installée provisoirement à la rue de Morat, s'est rendue acquéreur, il y a quelques semaines, de l'ancien immeuble de l'Imprimerie de Saint-Paul, situé au milieu des vergers et de la verdure qui se trouvent immédiatement au-dessous de l'école du Bourg.

L'achat d'une maison est une grosse charge pour une œuvre qui ne possède rien : c'est ce qu'a bien compris la fabrique de chocolat de Villars, en la personne de son directeur, M. W. Kaiser, qui a spontanément offert au comité la superbe somme de 12,000 francs, soit le montant de l'acquisition.

Ce geste magnifique, inspiré par la tristesse de voir la mortalité infantile faire tant de ravages dans notre pays, spécialement dans les milieux ouvriers, assure à la fabrique de chocolat et à *la famille de son directeur la reconnaissance* émue de tout le peuple fribourgeois.

Son nom restera tout spécialement gravé dans le cœur des mamans dont les petits auront retrouvé, grâce à l'Ecole des mères, la santé et la force.

En exprimant au généreux donateur nos remerciements les plus vifs, nous aimons à croire que son exemple sera suivi par tous, chacun selon ses moyens.

Un rapport sur l'activité de l'Œuvre pendant les deux premiers mois de son existence paraîtra sous peu ; il montrera tout le bien que l'on peut et que l'on doit faire ; il montrera aussi combien les charges sont lourdes, combien les besoins sont grands. Ce sera un honneur pour le canton de Fribourg de soutenir l'Œuvre qui entreprend, en pleine crise, la lutte contre la plaie de la mortalité et de la morbidité infantiles ; nous sommes persuadés qu'il n'y faillira pas.

Les communes et l'école

La commune de Cressier-sur-Morat a accordé à titre d'allocation supplémentaire pour 1918 : 185 francs à son instituteur et 80 francs à son institutrice.

Audition de musique religieuse

L'audition de musique religieuse et le récital d'orgue de M. Gigout ont remporté, hier soir, un immense succès. Nous y reviendrons.

On nous prie d'annoncer que, dimanche prochain, *le merveilleux organiste qu'est M. Gigout* donnera à 8 h. ¼ du soir, dans la collégiale de Saint-Nicolas, un récital seul en collaboration avec son élève, M. le professeur Gogniat. Le programme est entièrement nouveau et comprend une improvisation sur un air national suisse. Une partie de la recette sera affectée au Don national pour nos soldats. La location est ouverte chez M. von der Weid, magasin de musique, rue de Lausanne.

Concert

La *Concordia* donnera ce soir, vendredi, un concert au square des Places.

Bellevue Variétés

C'est ainsi que s'appelle la petite fête qu'organise notre *Concordia* dans les jardins de Bellevue, dimanche, 30 juin, dès 2 heures. Que les plus délicats se rassurent. Les Variétés qu'annonce le programme ne consistent ni en danses plus ou moins artistiques, ni en décors éblouissants, ni en productions d'un goût quelconque.

« Bellevue Variétés » signifie tout simplement l'occasion offerte à tous de remporter des souvenirs utiles et agréables par le moyen d'une tombola richement dotée. Les bambins mêmes ne seront pas oubliés, puisqu'une pêche miraculeuse leur procurera leur part de surprise. Pour ceux que la chance n'aura pas favorisés par des lots en nature, ce sont les petits chevaux et *Monaco qui leur rendront au centuple* ce qu'ils auront osé entreprendre.

Le tout sera agrémenté des productions toujours appréciées de la fanfare, qui, sur-le-champ, dira à sa façon le merci reconnaissant aux amateurs.

Heureuse exception dans le temps présent : pour assister à cette fête, il n'est pas du tout indispensable de se munir de cartes de pain, de graisse, de sucre, etc., et l'entrée est gratuite. En un mot, il y a tout ce qu'il faut pour passer un après-midi délicieux, tout en donnant à nos Concordiens une marque d'encouragement dont ils sauront se souvenir.

Rapatriés

Les internés russes qui étaient depuis quelques semaines en dépôt à la caserne de Fribourg sont partis hier, jeudi, pour être rapatriés. Sur trois cents environ qui avaient leur quartier général à notre caserne, près de deux cent cinquante étaient occupés aux travaux de la campagne et s'y plaisaient fort. Aussi eut-on de la peine à les décider à partir. Il en est qu'il fallut faire chercher par la gendarmerie.

Ils quittèrent Fribourg par train spécial, hier matin, à 10 heures et demie. A Berne, ils devaient rejoindre leurs compatriotes internés à Witzwyl et continuer avec eux jusqu'à Schaffhouse, d'où le train qui va nous amener les Suisses de Russie repartira pour rapatrier les déserteurs russes.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Sur le front occidental

Bulletin anglais

Londres, 28 juin.

Communiqué britannique du 27, au soir :

Pendant la nuit, au cours de combats de patrouilles, aux environs de Bovelles, nous avons *infligé des pertes à l'ennemi.*

En dehors d'une activité réciproque de l'artillerie dans différents secteurs, il n'y a rien à signaler.

Bulletin allemand

Berlin, 28 juin.

(Wolff.) — Le 26 juin, l'artillerie allemande a violemment bombardé Estrées-Saint-Denis et Margny (à l'ouest de l'Oise).

Des bombes sur Paris

Paris, 28 juin.

(Havas.) — Une alerte a été donnée à Paris, hier soir jeudi, à 10 h. 45. Elle s'est terminée à minuit 10.

Paris, 28 juin.

(Officiel.) — Des groupes d'avions ennemis en plusieurs vagues ont franchi, la nuit dernière, nos lignes et se sont dirigés vers la région parisienne. Ils ont été contrebattus par un feu particulièrement violent de nos batteries, et tous nos moyens de défense ont été mis en action.

Plusieurs bombes ont été lancées. On signale quelques victimes et des dégâts matériels.

M. de Hertling

Berlin, 28 juin.

(Wolff.) — Suivant la *Gazette de l'Allemagne du Nord* du 27 juin, le chancelier de l'Empire se rendra pour quelque temps au grand quartier général.

Le journal apprend que la date de son voyage est fixée depuis longtemps.

Le discours de M. de Kühlmann

Londres, 28 juin.

Sp. — (Reuter.) — Commentant le discours de M. de Kühlmann, la *Westminster Gazette* dit :

« On peut du premier coup écarter l'idée que M. de Kühlmann soit un orateur maladroit qui commit une bévue, en disant des choses qu'il ne pensait pas ou qu'il n'était pas autorisé à dire par ses supérieurs. Aucun ministre des affaires étrangères d'Allemagne ne songerait un instant à faire en public une déclaration sur les opérations militaires, sans soumettre jusqu'au dernier mot de son discours au commandement supérieur, et sans avoir obtenu son assentiment le plus entier.

« Si M. de Kühlmann a parlé comme il l'a fait, c'est parce que les autorités militaires ont désiré qu'il parlât ainsi et parce qu'elles pensaient devoir faire comprendre au peuple allemand que la victoire décisive et rapide qu'elles se promettaient encore de remporter il y a quelques semaines n'est pas à leur portée en ce moment-ci.

« Les explications du chancelier et, plus encore la publicité qui a été officiellement donnée, dans les pays neutres, au discours Naumann, prononcé immédiatement après celui de M. de Kühlmann, confirment cette explication.

« Le peuple allemand a dans la mémoire le discours du kaiser, les vantardises bruyantes et les promesses encourageantes qui furent faites après les premières phases de la grande offensive sur le front ouest.

« *Après s'être laissé aller à des espoirs qu'on* a encouragés, c'est une surprise terrible que d'apprendre soudainement la vérité, que d'avoir à envisager le fait que la guerre peut encore être de beaucoup prolongée et que le grand état-major général ne voit pas le moyen d'obtenir la victoire. »

L'intervention américaine en Russie

Londres, 28 juin.

(Havas.) — A la Chambre des communes, le major Chapple demande au ministre des affaires étrangères s'il a soumis au président Wilson l'idée d'ouvrir une enquête afin de savoir si ceux qui, à son avis, représentent le mieux l'opinion publique en Russie accueilleraient volontiers l'intervention américaine par l'est, afin d'empêcher l'exploitation de la Russie par l'Allemagne.

Lord Cecil répond :

« Des entretiens ont constamment eu lieu, entre les gouvernements alliés, sur le point soulevé dans la première partie de cette question ; mais je ne puis faire de déclaration bien définie à ce sujet actuellement. »

Dans l'intérieur de la Russie

Moscou, 28 juin.

(Wolff.) — La presse annonce :

Dans le gouvernement de Vologda (nord-est de la Russie), la formation des commissariats militaires avance très lentement. Le manque de spécialistes militaires se fait grandement sentir.

Suivan une ordonnance du commissariat militaire du district ferroviaire de Moscou, l'appel sous les drapeaux s'adresse aussi aux employés de chemins de fer.

Suivant une nouvelle de Taschkent (capitale du Turkestan russe), un mouvement révolutionnaire a éclaté dans le Bucahra.

En Ukraine

Kief, 28 juin.

(Wolff.) — L'ambassadeur allemand, baron de Mumm, et le général Grœner sont retournés, le 26 juin, à Kief.

Kief, 28 juin.

(Wolff.) — Le ministre des finances ukrainien a soumis au Conseil des ministres un projet de loi contre la spéculation sur les valeurs.

Kief, 28 juin.

(Wolff.) — Le *Golos Kiewa* apprend de la délégation du Don que les progrès de l'armée du Don, dans la direction de Tsaritzine, sont importants.

La crise ministérielle autrichienne

Vienne, 28 juin.

(B. C. V.) — L'empereur a reçu hier en audience particulière les députés Steinwendner, Pantz et Pacher, ainsi que M. Silva Tarouca, ministre de l'agriculture.

Hier après midi, le conseil des ministres s'est réuni, sous la présidence de M. Seidler.

L'impératrice Zita souffrante

Vienne, 28 juin.

(B. C. V.) — L'impératrice souffre d'une légère influenza. Le cours de la maladie étant absolument normal, il ne sera pas procédé à la publication régulière de bulletins.

Les travaillistes anglais

Londres, 28 juin.

(Havas.) — Les ministres travaillistes se sont réunis et ont examiné la situation, après la résolution de la conférence du travail de mettre fin à la trêve politique.

En présence de la déclaration catégorique de M. Henderson, que le parti travailliste ne désire pas leur démission, les ministres travaillistes ont décidé de ne pas démissionner, au mon actuellement.

En Grèce

Athènes, 28 juin.

(Agence d'Athènes.) — A la conférence du Club des libéraux, M. Vénizélos a déclaré que toutes les mesures sont dès à présent prises afin que la Grèce se trouve en mesure de faire face à tous les problèmes économiques d'après guerre.

Un travail préliminaire s'opère aussi pour mettre en valeur les richesses naturelles de la Grèce, houille blanche, mines, etc.

Au sujet de la poursuite des réactionnaires, M. Vénizélos a déclaré que le gouvernement demandera l'extradition du général Dousmanis, du colonel Metaxas et de quelques autres, pour qu'ils soient livrés à la justice militaire.

La médaille de la valeur militaire a été conférée au lieutenant-colonel anglais Hellrawel.

L'anniversaire de l'entrée en guerre de la Grèce unifiée a été célébré hier, dans toute la Grèce, solennellement.

Dans les congrégations romaines

Rome, 28 juin.

M. — Le Saint-Père a nommé Mgr Jacques Sole consulteur de la commission pour l'interprétation du code de droit canon.

Rome, 28 juin.

M. — La Congrégation des Rites a discuté *plusieurs causes de béatification, notamment l'in*troduction de la cause de l'abbé Jacques-Désiré Laval, missionnaire de la Congrégation du Saint-Esprit.

Les aumôniers italiens

Rome, 28 juin.

M. — Le député catholique Longinotti, qui s'était intéressé à la situation des aumôniers dans les hôpitaux de réserve, a reçu du sous-secrétaire d'Etat pour le Trésor la déclaration qu'il est accordé à ces aumôniers, pour toute la durée de la guerre, une indemnité mensuelle de 30 lires.

SUISSE

Un avion allemand tombe en Ajoie

Porrentruy, 28 juin.

Ce matin, à 8 h. ¼, un avion allemand est venu s'abattre entre Vendlincourt et Bonfol. Il était monté par un officier et un sous-officier, qui avaient eu un combat contre un avion français dans la direction de Rechésy, au cours duquel l'officier avait été blessé. Il a été tué en tombant avec son appareil. Le sous-officier est blessé.

Les grèves

Bienne, 28 juin.

Le cartel des ouvriers et employés municipaux a proclamé la grève pour ce matin, vendredi, demandant des suppléments de salaires.

Les services des tramways, de l'usine électrique et de l'usine à gaz sont suspendus.

Thoune, 28 juin.

Les ouvriers de la fabrique de lait condensé Berna Milk et Cie, à Thoune, se sont mis en grève, la direction de la fabrique refusant de congédier un ouvrier mal vu par ses camarades.

Deux tiers du personnel chôment.

Lugano, 28 juin.

Les employés des bureaux des poursuites et des faillites ont décidé de se mettre en grève, si l'Etat n'augmente pas leurs traitements.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société technique fribourgeoise et section de Fribourg S. I. A. — Les membres de ces deux sociétés sont informés que la course aux tourbières de Dirlaret, prévue pour samedi 22 juin et renvoyée au samedi 29 juin, est à nouveau renvoyée au samedi 6 juillet, à la demande de plusieurs membres.

Société des négociants et industriels de la ville de Fribourg. — Ce soir, à 8 ½ h., grande salle de l'Hôtel de la Tête-Noire : Assemblée générale extraordinaire. Tractandum : discussion sur la revision éventuelle de la législation sur la police du commerce. M. le conseiller d'Etat Perrier sera présent à l'assemblée.

MEMENTO

Dans sa causerie d'esthétique de ce soir, à son atelier, M. Falquet parlera de l'*Art religieux* (avec documents).

Compagnie du chemin de fer Fribourg-Morat-Anet

Les recettes totales du mois de mai 1918 ont été de 40,406 fr., contre 41,081 fr. au mois de mai 1917, d'où une diminution de 675 fr. pour 1918.

Le total des recettes, fin mai 1918, était de 175,411 fr., alors qu'il atteignait 157,647 fr. à la même date de l'an dernier. C'est donc une augmentation de 17,754 fr. par rapport à l'année dernière, pour les cinq premiers mois.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 28 Juin

BAROMÈTRE

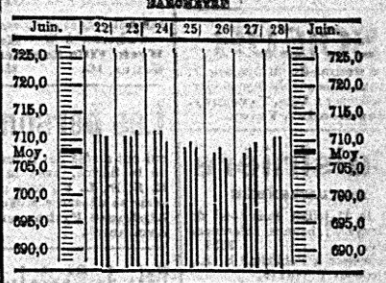

TEMPS PROBABLE

Zurich, 28 juin, midi.

Quelques nuages. Assez chaud. Vent du sud-ouest.

Kefol NEVRALGIE MIGRAINE BOITE 6 POUDRES Fr. 1.50 TOUTES PHARMACIES

FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le VIN de VIAL

Par son heureuse composition

QUINA, VIANDE LACTO-PHOSPHATE de CHAUX

est le plus puissant des fortifiants. Il convient aux convalescents, vieillards, femmes, enfants, et toutes personnes délicates et débiles.

VIAL Frères, Phien, 36, Place Bellecour, LYON

DANS TOUTES LES PHARMACIES DE SUISSE

†

Monsieur Henri Bettin ;
Monsieur Jean Bettin ;
Mademoiselle Adèle Bettin ;
Monsieur Romain Bettin ;
Madame veuve Ernest Piller ;
Mademoiselle Marie-Louise Piller ;
Monsieur Joseph Piller ;
Mademoiselle Sophie Bettin ;
Mademoiselle Marie Bettin ;
Monsieur B. Baur-Bettin ;
les familles Genoud, à Châtel-St-Denis ; Perrier-Genoud ; Sépibus-Philipona ; Esseiva ; Glasson ; Théraulaz ; Castella ; Pasquier-Castella ; Vacheron-Moosbrugger et Clarat, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Pauline BETTIN

née Piller

leur chère épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, nièce, et cousine, décédée le 27 juin, dans sa 38me année, munie des secours de la religion.

L'office de Requiem aura lieu à la Collégiale de St-Nicolas, le lundi 1er juillet, à 8 ½ h.

Départ de l'entrée du Pont-Suspendu, à 8 h. 20.

Domicile mortuaire : Villa Stadtberg, p. Bellevue.

R. I. P.

Transports funèbres

à destination de tous pays

A. MURITH

Fribourg

Magasins et bureaux | **Rue de l'Université et Rue du Lycée**

TÉLÉPHONE 369

Couronnes mortuaires — Articles funéraires

Cierges, etc.

UNE JEUNE FILLE

est demandée dans une bonne famille de la place, pour aider au ménage. Gage selon capacités. Vie de famille. 3531

S'adresser sous chif. P 3745 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

ON DEMANDE

une cuisinière

pour une auberge de la campagne.
Offres sous P 3726 F à Publicitas S. A., **Fribourg.** 3513

UN JEUNE HOMME

actif et robuste **demande place** comme vacher pour 12-15 vaches. Entrée pour le 1er août ou le 15.
S'adresser à **M. B. Bieli, poste restante, Rébeuvelier par Choindez.** 3539

SCIEUR

On demande un bon scieur, sérieux et sachant bien son métier.
S'adresser à **Chs. Taverney, R. des moulins, Vevey.**

Cuisinière

EST DEMANDÉE

pour le 15 juillet dans hôtel de la Gruyère ; bonnes références exigées. 3559
S'adresser à Publicitas S. A., **Bulle** sous P 1252 B.

ON DEMANDE UNE

bonne domestique

sachant faire la cuisine, pour ménage de 2 personnes, dans villa, près de Genève. Écrire à **M. Lacroix,** Chemin de la Pommière 246, **Chêne-Bougeries, Genève.** 3450

ON DEMANDE

pour hôtel de la Gruyère,

une bonne fille

pour la cuisine. Bon gage.
S'adresser à Publicitas S. A., **Bulle** sous P 1216 B. 3442

Monsieur sérieux

DEMANDE

à Fribourg pour le 15 juillet, à proximité immédiate de la gare **une grande chambre très bien meublée exposée au soleil.** 3538
Faire offres sous P 1245 F à Publicitas S. A., **Bulle.**

Bonne cuisinière

de confiance **désire place** comme telle, ou pour le service d'un petit ménage soigné. Très bons certificats. Entrée à convenir. 35 4
S'ad. sous chiffre P 3731 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

BRODEUSE

demande travail à la journée ou à domicile, s'adresser **rue de l'Hôpital, 11.** 3461

Vermouth Olande

délicieux, avec syphon

très fin fortifiant à base de plantes et jus de fruits. Envoi par poste de 1 lit. comme essai. 1504
Clovis Renevey, Fribourg, *Concessionnaire.*

Jeune instituteur

(de la Suisse allemande) demande une bonne place dans un bureau ou autre emploi, où il pourrait bien apprendre le français.
S'adresser sous P 3712 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

On demande une bonne et robuste

FILLE

pour aider aux travaux du ménage. Entrée le 8 juillet. Gage 40 fr. par mois chez **Monsieur Théophile Burger, Porrentruy** (Jura Bernois). 3585

On demande une

bonne d'enfants

sachant coudre et repasser.
S'adresser à **Mme Henry de Weck, Villa Edelweiss, rue Geiler, 16.** 3588-780

Les personnes

qui ont arrêté des billes le long de la Sarine, avec la marque **E. S. P. L. V.,** sont priées de venir se dénoncer à **Monsieur Alphonse Python, en Pesé, Arconciel.** 3590

Fête de Rhododendrons

le 30 juin, dès 2 ½ h.

à l'Hôtel SPITZFLUH

au Lac Noir

Logement et repas à prix réduit, dès samedi soir. **Poissons,** la portion : **2 fr. 30.**

ON DEMANDE A ACHETER

une romaine

un petit char à 4 roues si possible avec mécanique et des boilles usagées. 3592
S'adr. sous chiffre P 3817 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

A remettre près de gare importante, une

fabrique de socques

comprenant, atelier avec tout l'outillage, force électrique appartements, jardins et dépend. etc. *en pleine prospérité, bénéfices* prouvés. La remise se fait pour cause de santé. — Offres écrites sous M 24112 L Publicitas S. A., **Lausanne.** 3470

A VENDRE

une faucheuse et une **faneuse** presque neuves.
S'adresser à **Louis Clerc,** *Syndic,* **Corpataux.** 3552-771

Vente de maison et dépendances

Gustave Wicht exposera en vente aux enchères publiques, le **lundi 8 juillet à 6 heures du soir, à la pinte,** la maison qu'il possède à Cousset. Bâtiment neuf, à proximité de la gare, et comprenant deux logements, avec grand jardin et plantage.
Facilités de paiement.

H. LIPPACHER

Médecin-dentiste

de retour

Domaine à vendre à Saxon

Pour cause de départ, l'**hoirie de M. Joseph Sablier,** offre à vendre son domaine à Fortune, à 20 minutes du Village de Saxon et comprenant : maison d'habitation (sept pièces) grange, écurie, poulailler ; vigne de 3870 m², prés, *champs et bois* de 13456 m², le tout d'un seul tenant. Fourrage pour 2 vaches, 2 chèvres et deux moutons. Bois de chauffage en suffisance sur la propriété.

Rapport annuel net de tous frais de travaux et impôts : 3000 fr. au minimum.

Mise à prix : 22,000 fr., y compris la récolte pendante. Prévision de la vendange : 50 brantes pour 1918. Facilités de payement. Les enchères publiques auront lieu à **Martigny-Ville,** à l'étude du notaire **Edouard Coquoz, le 4 août, à 3 h. de l'après-midi.** Pour visiter le domaine, s'adresser à Mme veuve Sablier, à Saxon. Pour renseignements et traiter éventuellem. avant enchères, s'adresser au notaire Ed. Coquoz, à Martigny-Ville. 3579

Auberge-Restaurant à vendre

On offre en vente, de gré à gré, ensuite de décès de la propriétaire, l'auberge-restaurant de « La Clef », à Moudon, se composant notamment de salles de consommation, de restauration : grande salle pour sociétés, 10 chambres pour logeurs, grange, écurie pouvant recevoir 30 chevaux, étables à porcs, bûcher, jardin potager contigu, le tout en bon état. Installations d'eau, de gaz, lumière électrique et ameublement compris dans la vente. Cet établissement public, bien achalandé, offre à un acquéreur sérieux un revenu assuré. — Foires importantes dans la localité, qui est place de mobilisation. — Eventuellement, on traiterait de la location. Pour d'autres renseignements, visiter et conclure, le cas échéant, s'adr. à **M. le Syndic Demierre, à Montet, ou au greffe de Paix, à Moudon.** 3581

Pour gagner de l'argent il faut savoir placer le sien !

Avec **5 fr.** on peut gagner
le 10 juillet 1918

Fr. 500,000

en achetant une obligation à primes du

Crédit Foncier de France

1917, rapportant 5 ½ % d'intérêt, payable Fr. 5.— par mois ou au comptant. Chaque obligation doit sortir une fois, soit avec un lot de Fr. 500,000, 250,000, 50,000 etc., etc., soit par sa valeur nominale.

Demandez sans retard le prospectus gratis et franco à la

Banque STEINER & Cie
LAUSANNE

On demande pour jeune fille,

bonne pension et chambre

dans famille passant l'été à la montagne.
Faire offres écrites sous chif. P 3667 F à Publicitas S. A., **Fribourg.**

Tabac Richmond

à fumer et à chiquer

N'acceptez des **7** pas contrefaçons

C. Oppliger, Berne

La Maison de Chaussures

E. CASSAL

FRIBOURG, rue de Romont, 20

avise l'honorable public de la ville et de la campagne que, **à partir du 25 juillet, le magasin sera transféré vis-à-vis**

Ancien Magasin Bardy

Pour ce motif, **dès le 25 juin**

GRANDE VENTE - OCCASIONS

Voir vitrines : Rue de la Banque et rue de Romont

Une boisson à 15 cent. le litre

Les substances pour 10 et 120 litres avec la saccharine nécessaire sont en vente dans les drogueries et épiceries. c'est le **SANO**
Ou bien on s'adresse au fabricant :
MAX GEHRING, à Kilchberg, près Zurich. si rafraîchissant et aimé de tout le monde
Dépôts : Fribourg : Ch. Guidi-Richard, grande Epicerie ; Bourgknecht et Gottrau, grande Pharmac. ; G. Lapp, Drog. ; **Courtepin** (Lac) : G. Wæber, Epicerie.

Le VALAIS

Le plus grand domaine des Alpes au point de vue sportif et touristique. Séjour d'été idéal. Conditions climatériques excellentes. *Région comptant le moins de jours pluvieux en Suisse.* Stations balnéaires et climatériques de toutes altitudes, depuis 400 m. à 2200 m. — De plus amples détails sont fournis par les Hôtels indiqués ci-dessous.

Champéry. Alt. 1052 m. Ch. de fer élec. d'Aigle et Monthey. Hôtel : Gd. H. Dent Midi, Parc, Victoria Champéry, Beau Séjour.
Finhaut. Alt. 1250 m. Hôtels Bristol, Bel-Oiseau et Victoria.
Martigny. (477 m.) Hôtel Mont-Blanc. G. Morand.
Mayens de Sion. 1300 m. Gd. H. Beau-Séj. H. de l'Aigle, **Vex.**
Lens. Alt 1139 m. Hôtel Pension Bellalui.
Montana Gd. H. du Parc. Ouvert toute l'année. P. été de 10 f.
Montana. H.-P. Atoina. Séjour idéal. Soleil. Parc.
Montana. Curhaus. Victoria. Clinique du Dr Badmer.
Montana. *1520 m. Palace Hôtel.*
Vermata s. Sierre. Forest Hôtel. Saison d'été et d'hiver.
Val d'Anniviers. Station C. F. F. Sierre : H. Bellevue. Chandolin, 1936 m. H. Chandolin, St-Luc. 1643 m. H. Cervin. Grimentz, 1570 m. H. Bec de Bosson. Vissoyes, 1250 m. H. d'Anniviers. Zinal. 1878 m. H. des Diablons.
Loèche-l.-B. Chem. de fer électr. de Loèche-l.-B. (Gemmi Torrenthorn)
Loèche-les-Bains. (1411 m.) Station balnéaire de 1er ordre. Hôtel des Alpes. Bellevue, et France.
Saas-Fee. 1800 m. La perle des Alpes. Hôtels Lagger (prosp.)
Zermatt. Hôtels Suisse, National-Terminus et Bellevue.
Zermatt. H. Gindraux ; Zermatterhof 1620 m. et Kulmhotel au Gornergrat. 3136 m
Zermatt. 1620 m. Chemin de fer Viege-Zermatt pittoresque et intéressant. Chemin de fer du Gornergrat (3136 m.) Hôtels Seiler : Tous confortables.
Riffelalp. 2227 m. Hôtel Seiler Riffelalp.
Zermatt. Tourristen H. et Pens. Perren. P. d. 7 fr 10% C. A. S.
Randa. ½ h. avant Zermatt H Weisshorn. Prix pens de 6 fr.
Eggishorn. 2193 m H. Jungfrau. Station Fiesch Séj de vac. Pension.
Simplon-Kulm. 2010 m. (haute montagne) H Bellevue (prosp.)
Fiesch. H. Glacier et Poste ; H. P. des Alpes. **Binn.** 1400 m. H. Ofenhorn.

L'EAU VERTE

de l'abbaye cistercienne de la Maigrauge

à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composé de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absinthe et plantes nuisibles. *Souveraine dans les cas d'indigestion,* dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc., etc. *Préservatif efficace* contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez MM. **Eigenmann, Chatton et Cie,** négt. : **Lapp, Bourgknecht & Gottrau, Cuony, Esseiva, Wuilleret, Musy et Schmidt,** pharmaciens : **Guidi-Richard ; Fr. Guidi,** rue des Chanoines ; **Société de Consommation,** rue des Alpes ; **Ayer,** rue de la Préfecture et place de la Gare ; **Miserez,** rue de Lausanne et Beauregard, à **Fribourg.**

Bullet, pharmacien, à Estavayer-le-Lac ; **Strebel et Gavin,** pharmaciens, à Bulle ; **Schmidt,** pharmacien ; **Robadey,** pharm., et Pharmacie économique, à Romont ; **Jambé,** pharmacien, à Châtel-St-Denis ; **Leclerc & Gorin,** droguerie de la Croix-d'Or, Genève ; **Pharmacie de l'Orangerie,** Neuchâtel. **Droguerie Christen,** Moudon. — *Liqueur de genièvre de montagne,* chez **MM. Eigenmann, Chatton & Cie,** négt., à **Fribourg.** 972 227

Agence de placement METEOR

10, rue Thalberg, GENÈVE
Téléphone 42.51
(près de la place des Alpes)
demande

pour Genève et la Suisse : sommeliers de salle, portiers, cas eroliers, laveurs, garçons d'office, cuisinières, cuisinières à café, filles de salle, femmes de chambre, filles de cuisine 45-50 francs par mois, lingères, bonnes à tout faire et filles d'office.

Bureau ouvert de 8 h. à midi et de 2 à 7 heures. 3497

Agence de placement METEOR

10, rue Thalberg, GENÈVE
Téléphone 42-51
(près de la place des Alpes)
offre :

chef d'étage et chef de rayons, plusieurs secrétaires d'hôtels et employés de bureau, liftiers, chasseurs, cavistes, garçons de café, extras, ainsi que plusieurs bonnes sommelières.

Bureau ouvert de 8 h. à midi et de 2 à 7 heures.

Viande fraîche

DE

jeune cheval

à la **Boucherie chevaline L. Hess, ruelle des Augustins, Fribourg.** 3575

ON DEMANDE

à acheter

des actions Banque cantonale, Moulins de Pérolles, Engrais chimiques, Chocolat de Villars, Papeterie de Marly, Industrielle (cartonnage). **Case postale, 12090 Fribourg.**

CAFÉ A LOUER

Pour le 25 juin, **à louer,** à Vevey, au centre de la ville, à des conditions très favorables, un café bien situé.
S'adresser **Régie G. Dénéréaz, à Vevey.**

Acheteur de foin

nouveau ou vieux. 3418
Faire offre à **Vve M. Duriaux, combustibles, Fribourg.**

Миссія Россійской Соціалистической Федеративной Республики Совѣтовъ находится отнынѣ

Schwanengasse 4,

въ Бернѣ.

❖

Пріемные часы: ежедневно отъ 2 до 5 часовъ пополудни, а въ субботу отъ 11 до 12 час. утра.

Телефонъ: 16-82.

LA LÉGATION

DE LA

République socialiste fédérative des Soviets de Russie

est dès maintenant installée

SCHWANENGASSE, 4

à Berne

Heures de réception : Tous les jours ouvrables, de 2 à 5 heures les samedis, de 11 h. à midi

Téléphone : 16.82

Asséchement & assainissement

des

CONSTRUCTIONS neuves et anciennes

Brevets : Nos 44941 et 64409

Des représentants capables demandés pour chaque district du canton de Fribourg
(Entrepreneurs préférés)

Suppression de l'humidité

Le seul système **qui extrait automatiquement et définitivement** d'une façon **fort simple l'humidité** de toutes constructions. Système employé depuis 4 années dans presque toute l'Europe.

Nombreuses médailles d'or et hautes récompenses aux Expositions internationales.

Prix : Charles Lemaire, Médaille d'or de la Société des Ingénieurs Civiles de France.

Adresser correspondance :
SOCIÉTÉ D'ASSÉCHEMENT
Avenue Victor Ruffy, Lausanne

Eigenmann, Chatton & Cie

Denrées coloniales

Gros **FRIBOURG** **Détail**

Miel du pays, garanti pur

Récolte 1918 Grand stock disponible

Prix par 10 kg. Fr. 6 ; par quantité inf. Fr. 6.50

Bureau **Magasins de détail**
Rue des Epouses 140. Rue du Tilleul 148-149
Téléphone N° 23

L'administration soussignée vendra aux enchères, **mardi 2 juillet, à 10 h. du matin,** au Dépôt de remontes, à Berne

un certain nombre de chevaux de cavalerie réformés

et un poulain mulet de deux ans

Payement comptant. P 5167 Y 3584
Dépôt de remontes de cavalerie, Berne.

Ouvriers et ouvrières

GAINIERS ET CARTONNIERS

sont demandés tout de suite. Place stable et bien rétribuée.
Adresser offres sous chiffres P 22417 C à Publicitas, S. A., La Chaux-de-Fonds. 3580

Hôtel de la Dent-Blanche & D'EVOLÈNE

Altitude 1380 mètres **A EVOLÈNE**
(Valais)

Station C. F. F. Sion sur la ligne internationale du Simplon. Maison de 1er ordre. Lumière et chauffage électriques. Centre d'excursions et ascensions renommées. Arrangements pour familles et séjour prolongé. Poste. Télégraphe. Téléphone. 3416
Ed. KUHN, propr.

Dimanche 30 juin

JEU DU TONNEAU

avec CONCERT

à l'auberge de la Fleur de Lys
A NORÉAZ

Beaux prix exposés. *Invitation cordiale.*
P 3695 F 3483-766 **Le tenancier.**
En cas de mauvais temps, le jeu sera renvoyé au dimanche suivant

---

Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander **notre catalogue.**

A qualité égale, toujours meilleur marché

Chaussures Modernes S. A.

J. Marty, gérant

FRIBOURG

Avis & recommandation

Le soussigné avise ses amis, connaissances et le public en général qu'il a repris le

Café des Neigles

dit bains du bac. — Marchandise de premier choix.
Bière du Cardinal **Jeu de quilles**
Se recommande : **H. Peissard,** *prop.*
— Téléphone 6,22 —